

Sénat. J'espère obtenir du ministre un engagement à cet égard, mais je voterai de toute manière en faveur du projet de loi, car il est trop important. Je crois essentiel que l'on tienne compte du Sénat.

L'honorable John M. Macdonald: Honorables sénateurs, je ne veux consacrer que quelques minutes à l'examen de ce projet de loi. Comme on nous l'a déjà dit, le gouvernement fédéral et les services de la Nouvelle-Écosse ne se sont entendus qu'en principe sur cette restructuration. Je ne vois donc guère d'utilité à traiter longuement du projet, du point de vue de l'accord avec la Nouvelle-Écosse, pendant que les négociations se poursuivent. Il importe de savoir cependant qu'on tient beaucoup en Nouvelle-Écosse à ce que certaines choses figurent à l'accord, avant que le gouvernement de la province ne le signe.

A titre d'exemple, un éditorial paru dans le *Cape Breton Post* le 22 novembre 1983 disait:

M. Buchanan dit qu'il faudra peut-être de nouvelles négociations, à moins qu'Ottawa ne rende fermes les conditions arrêtées au cours des entretiens fédéraux-provinciaux de septembre, et qui devaient figurer au marché devant fusionner les deux grosses sociétés côtières en une supersociété, avec l'aide financière fédérale et provinciale. Ces conditions, a-t-il souligné, n'ont pas été remplies dans le projet de loi que le ministre des Pêches Pierre De Bané a présenté aux Communes.

Elles comportent notamment la prise de sébaste dans le golfe Saint-Laurent et la conservation, par les chalutiers de la Nouvelle-Écosse, de contingents de morue au nord de Terre-Neuve. M. Buchanan insiste également sur des garanties législatives empêchant qu'un gouvernement n'ait une position dominante dans la nouvelle société et garantissant qu'elle retournera au secteur privé dans un délai précisé d'avance.

Dans le *Chronicle-Herald* de Halifax du 12 novembre 1983, un article de Harold T. Shea énonce une contre-proposition en trois points. Cet article dit:

La Nouvelle-Écosse demande un engagement fédéral à ces principes, comme base de nouvelles discussions en vue d'une participation fédérale-provinciale à la restructuration des sociétés lourdement endettées qui contrôlent la part du lion de la flotte de la capacité des usines de la province.

Voici les engagements demandés:

Assurance ferme, de la part du ministère fédéral des Pêches et Océans, que les pêcheurs de la Nouvelle-Écosse auront accès aux lieux de pêche de sébaste dans le golfe Saint-Laurent, et un contrôle raisonnable des contingents et des ventes de pétoncle au large de la Nouvelle-Écosse.

● (2200)

Une garantie que ni l'un ni l'autre des gouvernements ne détiendra en définitive le contrôle majoritaire des exploitations prises en charge; la proposition provinciale accorderait une part de 40 p. 100 à Ottawa, une autre de 40 p. 100 à Halifax et à la Banque de Nouvelle-Écosse, le principal créancier hypothécaire, en vertu des prêts consentis aux sociétés, les 20 p. 100 qui restent.

Une mesure législative de sécurité, adoptée par le Parlement et l'Assemblée législative de Nouvelle-Écosse, qui mettrait fin à l'intervention gouvernementale cinq ans après la prise en charge, afin que l'industrie restructurée puisse être revendue à l'entreprise privée.

Le gouvernement Buchanan, a-t-on appris, a reçu des instances pressantes de divers groupes dont les pêcheurs indépendants, qui craignent que cette mesure ne soit mal comprise aux États-Unis où la plus grande partie du poisson est mis en marché.

J'espère qu'avant longtemps une entente satisfaisante sera conclue entre les deux gouvernements. Chose certaine, c'est bien connu que les gens de Nouvelle-Écosse sont très raisonnables et conciliants.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Macdonald: On a critiqué deux grandes sociétés, H.B. Nickerson & Sons Limited et National Sea Products Limited, parce qu'elles ont eu des difficultés, mais il faut reconnaître que celles-ci n'étaient pas imputables à ces sociétés. En réalité, elles n'étaient pas les seules à en avoir en cette période de récession. Lorsque nous jugeons d'une situation, il faut tenir compte des circonstances propres à l'époque. Il est certain que ces sociétés s'étaient développées trop rapidement, mais elles n'étaient pas les seules. Il faut aussi se souvenir que les établissements de prêt, notamment la Banque de Nouvelle-Écosse, qui est le principal prêteur dans ce cas, avaient leurs propres économistes. Ils n'avaient pas prévu l'évolution de la conjoncture. Bien qu'une telle situation soit regrettable, nous ne pouvons blâmer telle ou telle compagnie.

Il ne faut pas oublier non plus que ces deux sociétés étaient extrêmement en bons termes avec la Nouvelle-Écosse. Je me rappelle de l'époque où elles ont été fondées. Le siège social de H. B. Nickerson est chez moi, à North Sydney. Cette société a été constituée au plus sombre de la dépression, au milieu des années 30. Lorsque M. Nickerson, le père des propriétaires actuels, est arrivé à North Sydney, il n'y avait pratiquement pas d'industrie de la pêche. A cette époque, il n'y avait qu'une seule usine qui fonctionnait au jour le jour. Celle qu'avait achetée M. Nickerson avait fait faillite, avait été ravagée par le feu et était vide. Il a utilisé l'argent de la famille pour acheter cette usine et l'exploiter. C'était un homme extraordinaire, un travailleur extrêmement ambitieux, qui connaissait très bien le secteur des pêches. Il a constitué une entreprise qui a connu un succès retentissant. Ses fils ont repris l'affaire et eux-mêmes connaissent ce secteur, il ne faut pas s'y tromper. Ils ont développé l'entreprise et, de ce fait, créé de nombreux emplois.

Je me rappelle également de la naissance de National Sea Products. Un certain nombre de petites sociétés de Nouvelle-Écosse se sont fusionnées en une plus grande. Celle-ci a acquis la petite usine que j'ai mentionnée à North Sydney, usine qui est devenue une division de National Sea Products Limited. C'est à ces deux sociétés que nous devons le développement du secteur des pêches, en Nouvelle-Écosse du moins. Non seulement elles ont été la source de nombreux emplois, mais les cadres de ces sociétés participaient de près à la vie locale et nous avons tous été attristés de voir leur situation financière se détériorer. D'après ce que je peux voir dans ce rapport, la